

EXTRAIT du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 29 janvier 2026

En exercice : 13
Présents : 8
Excusés : 5
Absents : 0

Date de la convocation :
23/01/2026

Président de séance :
Pascal GILLAUX

Secrétaire de séance :
Sandrine RAGUET

N° interne de l'acte : 2026-
002

Le jeudi 29 janvier 2026 à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Fromelennes s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Salle d'Honneur de la Mairie.

Membres présents :

Pascal GILLAUX, Karine LECLERCQ, Marie TEDESCHI, Monique GUENET, Bruno BISSEUX, Pascale LAMBERT, Sandrine RAGUET, Mireille LARCHER

Membres excusés et représentés par pouvoir :

Didier BERTOLUTTI (donne pouvoir à : Pascal GILLAUX), Emeline ENGRAND, Jean-Marc LEVENT (donne pouvoir à : Karine LECLERCQ), Laurent BERTHE (donne pouvoir à : Monique GUENET), Sandrine PAILLIOT

Membres Absents :

N° 2026-002 : Aide boulangerie – Seconde partie

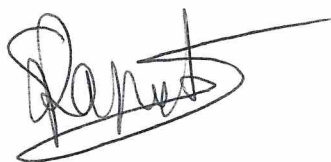
Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que par délibération n°2025-094 le Conseil Municipal avait décidé d'aider Madame et Monsieur SAREK en leur faisant une exonération de 3 mois de loyer et s'était engagé à revoir lors d'un prochain conseil municipal la possibilité d'une exonération de 3 mois de loyers supplémentaires à la condition que la boulangerie demeure ouverte tous les jours à l'exception des jours ordinaires de fermeture hebdomadaire.

Le Conseil Municipal, après délibération,

DECIDE d'une exonération de 3 mois de loyers supplémentaires afin d'aider Monsieur et Madame Benoit SAREK.

Résultats de vote : Adopté à l'unanimité

Le Secrétaire de séance,
Sandrine RAGUET



Ainsi délibéré les jours, mois et an que
dessus et le présent extrait certifié
conforme au registre.
L'Adjointe au Maire
Karine LECLERCQ

COMMUNE DE FROMELENNES
18 Rue des Ecoles
08600 FROMELENNES

